ROYAUME DU MAROC
OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL
DIRECTION REGIONALE TANGER/TETOUAN/AL HOCEIMA
COMPLEXE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE TETOUAN 2

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N° : 12-2026-CFP-TETOUAN2

Le complexe de la formation professionnelle TETOUAN 2 procède à l'achat sur bon de commande, objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 des décrets n°2-22-431 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Objet De La prestation : RÉPARATION D'UNE SCIE À TABLE POUR ALUMINIUM INSTALLÉE À L'ISMBTP MARTIL, RELEVANT DU COMPLEXE DE FORMATION PROFESSIONNELLE TÉTOUAN 2.

Consistance de la prestation :

N°	Désignations	Caractéristique et Spécifications	Unité de mesure	Quantité	Garantie Exigée
1	**REPARATION DE SCIE DE TABLE POUR ALUMINIUM Diam. 300 mm, 230/400 V - 3200 tr/min**	ACTIONS DE RÉPARATION: Remplacement ou réparation du carter de protection. Refixation correcte du système à ressort. Nettoyage complet du mécanisme interne. Vérification de l'alignement de la lame et du serrage général. Contrôle électrique et test de fonctionnement après intervention. **INCLUS** : Main-d'œuvre, fourniture des pièces de rechange nécessaires et essais après intervention.	**Forfait**	**1**	

Lieux d'exécution : L'ISMBTP MARTIL – CFP TETOUAN 2.

Délais d'exécution : 10 Jours après notification du BC visé.

Date et heures limite de réception des devis des concurrents : 25/11/2026 à 13H00.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt devis des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 91 du décret n°2.22.431 relatifs aux marchés publics.
Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à la disposition de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023)relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- **NB :** Le devis doit être arrêté en toutes lettres.
- Tout devis doit mentionner les renseignements suivants :

- La dénomination et l'adresse
- N° de la patente
- N° d'inscription à la taxe professionnelle,

- N° d'affiliation à la CNSS
- N° de l'ICE
- Relevé d'identité bancaire

- L'adresse doit être conforme à celle figurant sur le cachet.

Directeur Du Complexe

